

Covid-19 et vacances d'été : Le Boat lance des mesures de santé et de sécurité supplémentaires afin de respecter les nouveaux standards en termes de sécurité client

Après une période difficile pour le monde entier, de nombreux pays commencent à assouplir leurs restrictions de confinement. Pour autant il n'est pas possible de partir partout, puisque de nombreuses frontières internationales restent fermées.

Dans ce contexte, les voyageurs réfléchissent désormais à des options de vacances plus sûres pour leur famille, à proximité de leur lieu de résidence. Avec, plus que jamais, l'envie de se détendre et de pouvoir enfin déstresser en partageant de bons moments tous ensemble.

C'est pour leur garantir des vacances d'été 100% sereines que [Le Boat](#), leader de la location de bateaux fluviaux sans permis, va déployer des mesures de santé et de sécurité supplémentaires à chaque étape du parcours client afin de répondre aux nouvelles mesures suite à l'apparition du COVID-19.

le boat

Tous à bord !

Vacances d'été : Partez en France comme si vous partiez à l'étranger

Avec la prochaine ouverture des voies navigables, les Français seront nombreux à découvrir les joies du tourisme fluvial, qui était jusqu'à présent un tourisme de niche. Car comme l'a si bien dit Jean Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères il faudra « *rester à proximité, aller dans des endroits que l'on connaît* ».

Vidéo France



Nos compatriotes auront donc l'opportunité de **découvrir les plus belles voies navigables** de leur propre pays, tout en évoluant dans un **environnement sécurisant et "safe"**.

En effet, compte tenu de la nécessité actuelle de se protéger, des sondages récents ont mis en lumière les nouvelles attentes des voyageurs :

1. Passer des vacances en totale autonomie ;
2. Minimiser tout contact inutile avec les autres ;
3. Pouvoir accéder à leur destination de vacances en voiture ;
4. Disposer d'une réelle liberté d'accès et de circulation pendant leurs vacances.

Un challenge que Le Boat relève haut la main ! Avec ses vacances en bateau, sans permis ni pilote, les voyageurs ont la **garantie de profiter d'une vraie liberté**, avec l'assurance supplémentaire de procédures opérationnelles encore plus strictes en matière de santé et de sécurité des clients.

Cheryl Brown, Directrice Générale de Le Boat, assure que la santé et la sécurité opérationnelle ainsi que le bien-être des clients et du personnel de Le Boat ont toujours été primordiaux pour l'entreprise.

C'est pour cela que, dans le contexte particulier de la pandémie de Covid-19, les normes d'hygiène et d'excellence opérationnelle à travers tout le parcours client ont encore été améliorées.

L'objectif : garantir aux voyageurs une **totale tranquillité d'esprit** lors de leurs vacances avec Le Boat, même dans ce "nouveau monde" post-coronavirus.

Cheryl confirme :

« Les vacances sont l'occasion pour nos clients de renouer avec leurs proches et amis après une période très difficile et éprouvante. En tant qu'entreprise, nous avons bien évidemment mis en place de nouvelles procédures afin de faire évoluer notre façon de travailler. Toutes les précautions nécessaires ont été prises pour offrir à nos clients une expérience de vacances encore plus sûre. »

Zoom sur les nouvelles mesures sanitaires mises en place par Le Boat

Le Boat a procédé à une évaluation approfondie de tous les points de contact avec les clients pendant des vacances fluviales afin de prendre des mesures concrètes et efficaces :

Avant le départ en vacances

Nettoyage irréprochable des bases et des bateaux

- Système strict de nettoyage et de désinfection de toutes les bases Le Boat, y compris des réceptions et des zones à fort passage ;
- Port du masque obligatoire ;
- Procédures de nettoyage renforcées sur l'ensemble des bateaux, avec des désinfectants et produits de nettoyage de haute qualité (utilisés dans de nombreux hôpitaux) ;
- Nettoyage en profondeur de toutes les zones où il y a un plus haut risque de contact avec nos clients et le personnel des bases.
- Savon fourni aux clients sur tous les bateaux.

Digitalisation du processus d'enregistrement

Le Boat a décidé de simplifier le processus d'enregistrement en fournissant toutes les informations clés aux clients par e-mail plusieurs jours avant la date de départ, afin de minimiser le temps d'attente sur les bases, ainsi que le contact passé avec le personnel. Les clients devront donc remplir tous les formulaires à l'avance, [visionner les vidéos](#) de sécurité obligatoires ainsi que les briefings de sécurité.

A l'arrivée des clients sur les bases Le Boat, lors du check-in et l'embarquement

Des **règles de distanciation sociale** vont s'appliquer à tous les clients et employés de Le Boat sur les bases de départ (sur le même principe que celles mises en place dans les supermarchés) :

- Signalisation claire dans toutes les bases afin de veiller au respect à la distance de 2 mètres entre chaque personne.
- Une seule personne de chaque groupe pourra se présenter à la réception de la base.
- Tous les autres membres du groupe devront rester dans la voiture ou dans les zones d'attente désignées jusqu'à ce que l'accès à leur bateau soit possible, en maintenant la distanciation réglementaire avec les autres clients sur place.
- Le personnel de Le Boat ne serrera pas la main des clients, portera masque de protection ainsi que des gants et maintiendra une distance de sécurité pendant le processus d'enregistrement.
- Des tapis désinfectants sont mis en place afin de désinfecter la semelle des chaussures, du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des clients dans nos réceptions.
- Les douches et sanitaires seront fermés tout au long de cette année.

Pendant les vacances et au retour de croisière pour le check-out

Dans le but de **minimiser les contacts physiques**, dans la mesure du possible, et de respecter les mesures supplémentaires d'hygiène et de sécurité pendant le processus d'embarquement, les clients de Le Boat seront tenus de jeter tous leurs déchets personnels, retirer toute la literie avant leur départ à leur retour de croisière.

Une seule personne de l'équipage effectuera ensuite le check-out à la réception. Tous les paiements devront être effectués à l'avance par le biais des équipes commerciales et centres d'appels dans la mesure du possible.

Les vacances sur un bateau fluvial: un cocon de bien-être et de liberté, en mode "dolce vita"

Dans les mois qui viennent, pour oublier le stress du confinement et du coronavirus, les Français auront à cœur de voyager **en petit groupe de personnes (famille ou amis)**, loin des foules et des sentiers battus.

La location de bateau permet à chaque équipage d'être **en totale autonomie**, avec la possibilité de cuisiner à bord, de s'arrêter où et quand ils le souhaitent, sans aucune contrainte. Au fil de l'eau et en toute tranquillité, il suffit de se laisser guider par son inspiration et son envie du moment... Avec un avantage de taille : à bord d'un bateau, les vacanciers n'ont que très peu de contact avec les autres plaisanciers.

Une croisière fluviale offre ainsi bien plus que du dépaysement : chacun.e vit une expérience hors du commun le temps d'un rivertrip inoubliable.

Un large choix de destinations de croisière accessibles en voiture

Avoir le réflexe Le Boat, c'est avoir la garantie de trouver une destination adaptée à ses besoins, à proximité de son domicile. C'est en effet le meilleur moyen de passer de belles vacances loin de la foule, dans le respect des 100 km actuellement imposés.

À bord d'un **bateau confortable**, chacun.e peut enfin rêver, se relaxer, échapper au rythme du quotidien, se ressourcer, partager des éclats de rire et des instants complices avec ses proches, le temps de quelques jours.

Toutes les régions de navigation Le Boat offrent la possibilité de **s'éloigner des grandes villes et de la foule touristique** afin de profiter de campagnes et champs verdoyants à perte de vue et de découvrir tout le charme du terroir régional (gastronomie, histoire, culture...).

Les capitaines en herbe apprécient particulièrement d'avoir l'opportunité de sortir des sentiers battus et d'explorer la région de navigation avec une perspective complètement différente.

À propos de Le Boat

LE BOAT EN QUELQUES CHIFFRES...



Le Boat a vu le jour sur le canal du Midi, où son fondateur Michael Streat a créé la société Blue Line en 1969, avec une flotte de huit bateaux. Au fil des ans, la société s'est développée et a étoffé sa flotte pour devenir le leader du tourisme fluvial en Europe et au Canada.

Le Boat dispose aujourd'hui de la plus grande flotte de bateaux fluviaux sans permis au monde, avec 900 bateaux répartis sur 21 bases en France, 13 en Europe et 2 au Canada.

Le Boat propose de vivre une aventure hors des sentiers battus pour un week-end, une semaine ou quinze jours, chacun(e) peut réaliser le rêve un peu fou de devenir capitaine de son bateau, sans avoir besoin de permis ni d'expérience.

Ces bateaux sont de véritables maisons sur l'eau, à la fois spacieux, ultra-confortables et fonctionnels, simples à prendre en main. Il en existe 44 modèles, tous regroupés en quatre gammes : Premium, Confort, Confort Plus, et Standard.

Il est désormais facile de laisser libre cours à ses envies grâce à ce concept proposant des vacances sur-mesure. Chacun(e) peut se concocter un séjour à son image : parenthèse détente, sorties festives, découvertes gourmandes, escapade culturelle ou sportive...

En amoureux, en famille ou entre amis, il y a toujours une destination Le Boat où il fait bon amarrer, en France comme à l'étranger.

Contact Presse

Emily Deighton

E-mail : emily.deighton@leboat.com

Tel : 07 52 62 20 24

Pour en savoir plus

Contacteur Le Boat : 04 68 94 42 40

Site web : <https://www.leboat.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/leboatfrance/>